



Altéo

Mémoire sur les priorités d'Altéo

Elections régionales, fédérales
et Fédération Wallonie-Bruxelles 2024

Découvrez les priorités d'Altéo pour une société inclusive

Altéo est un mouvement social qui agit en faveur d'une société inclusive en partant des réalités de vie des personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée. Notre action politique est construite avec nos membres, en s'appuyant sur leurs situations de vie. Voici les actions et mesures à mettre en œuvre que nous estimons prioritaires pour la prochaine législature.

POUR EN SAVOIR PLUS, NOUS VOUS INVITONS À LIRE NOTRE MÉMOIRE SUR LES PRIORITÉS.
WWW.ALTEOASBL.BE



1. Principes à respecter partout et tout le temps

Mettre en place une société inclusive comme fil conducteur de toutes les politiques.

Respecter le principe du "Rien sur nous sans nous" à tous les niveaux de pouvoir. Les associations représentatives des personnes malades et handicapées veulent être concertées sur les projets ayant un impact sur et pour ces personnes.

Viser l'autonomie des personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée dans toutes les décisions et projets.

2. Accessibilité

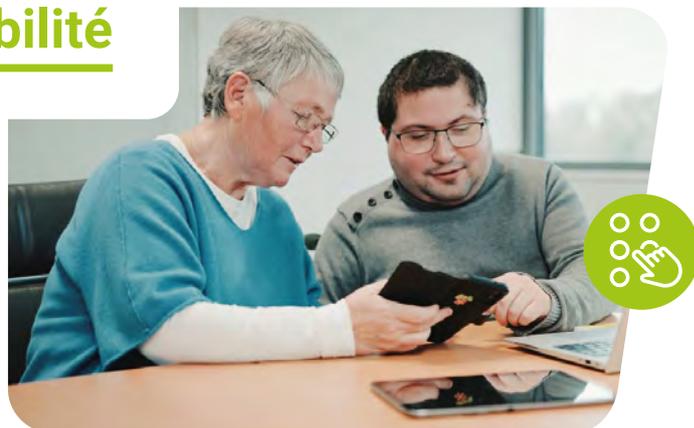
Lutter contre la fracture numérique pour des services publics et d'intérêt public accessibles à tous.

Altéo demande à tous les niveaux de pouvoir et dans toutes les compétences de garantir le respect de ces droits pour tous les citoyens :

- droit à une alternative au tout numérique (téléphone, guichet, document papier) sans surcoût et facilement accessible
- droit à une information et à des services numériques adaptés et accessibles
- droit à être accompagné et formé à l'utilisation du numérique.

Rendre les espaces ouverts au public accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société n'est possible que si elles peuvent, en toute sécurité et autonomie, accéder aux espaces ouverts au public (bâtiments, trottoirs, espaces verts, ...).



Imposer aux opérateurs concernés l'accessibilité des bornes de paiement et des distributeurs de billets.

Altéo demande des normes d'accessibilité exigeantes pour les bornes de paiement et les distributeurs de billets. Pour les services qui accueillent du public, Altéo soutient l'utilisation de guichets adaptés et accessibles afin de préserver un contact humain.

La répartition géographique des distributeurs de billets doit être revue pour maintenir un maillage de proximité, notamment en zone rurale.

Promouvoir les logements adaptables.

Que ce soit dans le cadre de la construction de nouveaux logements publics, de travaux de rénovation ou dans le cadre de promotions immobilières privées.

3. Autonomie



Rendre possible pour les personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée une réelle liberté de choix de leur lieu de vie.

Nous demandons aux régions et au fédéral d'élargir l'offre de services et la diversité des solutions pour permettre aux personnes de vivre dans un lieu (individuel ou collectif) qui répond à leurs besoins et correspond à leur choix de vie.

Augmenter les budgets pour le financement d'aides matérielles pour les personnes en situation de handicap en Wallonie et à Bruxelles.

Un budget plus important devrait à la fois servir à prendre en charge de nouvelles aides utiles, à diminuer la quote-part personnelle qui peut se révéler importante et d'ouvrir le droit aux aides matérielles aux personnes dont le handicap s'est déclaré après l'âge de 65 ans.

Informers de manière accessible et compréhensible les personnes en situation de handicap et de maladie de longue durée de leurs droits et lutter contre le non-recours aux droits.

Les personnes doivent pouvoir se rendre à un guichet pour avoir l'aide d'une personne, pouvoir téléphoner à un service, obtenir des informations sous formats numérique et papier, avoir une traduction en langue des signes et en braille, rédiger les documents en langage facile à lire et à comprendre (FALC), ...

4. Mobilité



devraient répondre à la grande majorité des besoins. Là où ils ne peuvent pas répondre à toutes les demandes, une offre alternative devrait être proposée, notamment auprès des personnes à mobilité réduite. Le secteur du transport adapté aux personnes à mobilité réduite doit être mieux financé pour pouvoir élargir les plages horaires de prise en charge (heures de pointe, soirée et week-ends). Enfin, l'offre de mobilité développée par le secteur associatif grâce à des chauffeurs volontaires, devrait être soutenue financièrement. Ce type de transport répond à des besoins non rencontrés actuellement.

Rendre le transport scolaire plus respectueux des droits des enfants et de leurs parents.

Altéo souhaite mettre en avant deux problèmes importants : temps de parcours extrêmement long pour certains enfants et suppression à la dernière minute du transport sans solution de rechange. La situation actuelle a des conséquences négatives sur la santé et la scolarité des enfants et des jeunes concernés mais en a une aussi sur les parents (incertitudes quant à la prise en charge, impacts sur la vie professionnelle, ...). Des solutions pérennes doivent être trouvées de toute urgence pour rendre ce service fiable et respectueux du bien-être des enfants.

Développer des transports publics accessibles à tous et permettant de se déplacer en autonomie sur tout le territoire.

L'accessibilité doit être prévue à tous niveaux :

- Physique (gares, arrêts, véhicules, ...)
- Communication (personnel présent en gare ou à bord, site internet, horaires, ...)
- Financier.

L'offre de transport public doit être pensée de manière globale et complémentaire. Les transports en commun

5. Santé

Garantir aux personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée le droit d'avoir des soins de santé adaptés à leurs besoins spécifiques.

Les personnes en situation de handicap ou ayant une maladie chronique font régulièrement le constat d'un manque de formation du personnel soignant sur le handicap et certaines maladies chroniques. L'inaccessibilité des lieux de soins et le manque de matériel adapté ne permettent pas un plein accès aux soins et à la santé. Les lieux de soins et la communication vers les patients doivent être accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

Améliorer l'accessibilité financière des soins avec une attention particulière pour les maladies rares.

De trop nombreuses personnes reportent ou se passent de soins médicaux par manque de moyens financiers.



Différents moyens doivent être mis en œuvre pour y parvenir.

Augmenter l'offre de transport (adapté ou non) vers des lieux de soins et en diminuer le coût pour les patients.

Cela permettra l'accessibilité des soins et des lieux de soins aux personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée.



6. Ressources financières

Permettre aux personnes en situation de handicap ou en incapacité de travail d'avoir une vie décente en augmentant les montants minimum des revenus de remplacement.

Pour avoir une vie décente, il faut disposer de ressources financières qui permettent de couvrir les besoins de base mais aussi tout ce qui permet d'être des citoyens à part entière, d'exercer ses droits, d'avoir une vie sociale, économique et culturelle.

Altéo demande que les indemnités minimales d'incapacité de travail et d'invalidité et les montants minimum des allocations pour personnes handicapées soient

augmentés pour permettre aux bénéficiaires d'avoir un niveau de vie décent.

Supprimer le statut de cohabitant pour les bénéficiaires de tous les régimes de sécurité et d'aide sociale.

Le "statut de cohabitant" est un facteur d'appauvrissement important et crée des inégalités. Cela constitue aussi une entrave fondamentale au choix de vie des personnes, à la désinstitutionnalisation et à la solidarité familiale.

La suppression de ce statut ne peut se faire via un nivellement par le bas de ces indemnités.

Procéder de manière urgente à une réforme globale de la loi de 1987 relative aux allocations pour personnes handicapées.

Cette loi est devenue beaucoup trop complexe, suite aux multiples modifications et arrêtés complémentaires pris depuis 1987.

7. Soutenir la pratique du sport pour tous

Altéo défend la pratique du "sport loisir" pour les personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée.

Altéo demande une mise en accessibilité des infrastructures sportives. Il faut aussi améliorer l'accessibilité des créneaux horaires destinés au sport adapté. Les personnes malades ou en situation de handicap travaillent aussi. Les créneaux en journée ne sont donc pas toujours adaptés.

